



ÉTUDES EN FRANCE

Rentrée Universitaire
Septembre 2024



Venez à notre rencontre !

A l'Institut français de Guinée,
Sis au Centre Culturel Franco-Guinéen,
Au pied du pont du 8 novembre



Orientation

Du 01/09 au 01/12/2023

Nous vous accompagnons dans la construction de votre projet d'études et la préparation de votre dossier de candidatures, avec des services gratuits

- ✓ Rendez-vous individuel d'orientation, dès la création de votre compte
À partir du 12 septembre 2023
- ✓ Réunions collectives d'orientation et d'informations
11 octobre, 6 novembre, 20 novembre et 27 novembre 2023
- ✓ Ateliers d'aide au remplissage du dossier
À partir du 12 septembre 2023
- ✓ Tests de français
À l'espace Formations de l'Institut français de Guinée



N'hésitez pas

à nous contacter !

- ☎ Par téléphone, au 622 55 28 12 ou 622 55 28 13
- ✉ Via la messagerie sur votre compte « Études en France »
- 📘 Sur le compte Facebook Campus France Guinée : @campusfranceGN
- 💬 Par le Tchat Facebook pour des réponses en direct à vos questions
Tous les mercredis de 10h à 12h (du 01/09 au 01/12/2023)

Ouverture des candidatures en ligne

01/10/2023

Rendez-vous sur

<https://www.pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance.campusfrance.org>

Formations	Ouverture des candidatures (en ligne)	Date limite des candidatures (en ligne)	Entretiens	Réponses des établissements	Choix définitif de l'étudiant
DAP Licence 1 Écoles d'architecture Licence 2 ^e et 3 ^e année Masters IUT Écoles d'ingénieurs	1 ^{er} octobre 2023	15 décembre 2023 (date limite pour le paiement des frais : 30 décembre 2023)	Du 23 oct. 2023 au 8 mars 2024	Jusqu'au 30 avril 2024 (date limite des commissions pédagogiques des établissements)	30 mai 2024 (date limite pour la décision de l'étudiant)
PARCOURSUP (CPGE, BTS, DCG)	Janvier à mars 2024 sur parcoursup.fr		Soumission des dossiers jusqu'au 15 juillet 2024		Fin des entretiens le 31 juillet 2024
Établissements non connectés	Admission reçue hors « Études en France »		Soumission des dossiers du 15 avril au 15 juillet 2024		Fin des entretiens le 31 juillet 2024
Doctorat	Se renseigner sur doctorat.campusfrance.org et auprès de Campus France Guinée				
Demande de visa	À partir de juin 2024 et au plus tard 3 semaines avant la date officielle de démarrage des cours				

Les étapes de la procédure

Études en France

1 Mon projet d'études

Je m'informe sur les orientations professionnelles, les filières d'études, les formations, les diplômes, les établissements... Cela me permet de construire mon projet d'études et mon projet professionnel !

Pour m'aider dans ces recherches :

- Je me rends sur guinee.campusfrance.org
- Je me renseigne sur onisep.fr, letudiant.fr
- Je consulte le site internet des universités ou des formations qui m'intéressent



Pour mettre en valeur mon dossier :

Je participe aux réunions collectives et/ou entretiens individuels proposés par Campus France Guinée

- Je vérifie gratuitement mon niveau de français et le renforce avec les cours proposés par l'Institut français : institutfrancais-guinee.fr
- Je suis des MOOC (cours en ligne gratuits, sur fun-mooc.ir par exemple)

2 Mon inscription en ligne



Je crée un compte sur la plateforme Etudes en France : pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance

Pour ouvrir un compte, je dois disposer :

- D'un extrait d'acte de naissance
- D'un passeport
- D'une adresse mail valide et accessible

Sur la plateforme, je choisis les formations qui m'intéressent. Je peux faire jusqu'à 7 choix. Je suis attentif aux conditions d'accès et prérequis !

Si vous postulez en L1 (DAP) vous pouvez compléter vos choix par des demandes en IUT.



Si vous avez déjà un compte, vous ne devez pas en créer un autre. Si vous avez oublié les accès de votre compte, contactez nous !

Faites attention au remplissage de votre dossier et aux corrections demandées. Vous avez le droit à deux corrections après quoi votre dossier est validé en l'état et ne peut plus être modifié.

Faites attention à respecter les délais du calendrier !

Campus France Guinée me propose gratuitement de :

- Prendre un premier rendez-vous d'orientation avec un conseiller
- Participer aux ateliers pour créer mon compte et remplir mon dossier

Si mon dossier est complet, je reçois un email de demande de paiement.

3 Le paiement de mes frais

Je paie mes frais de dossier à la VISTAGUI, en précisant mon nom complet et mon n°GN. Les frais s'élèvent à 1 500 000 GNF (non remboursables).

Sur mon compte Études en France, je surveille régulièrement la validation de mon paiement. S'il n'est pas validé après 7 jours, je contacte Campus France Guinée.

4 Mon entretien pédagogique

Le jour de l'entretien, je viens à l'heure avec ma convocation, mon passeport et tous les documents originaux de mon dossier, sous peine de voir mon entretien annulé.

L'entretien permet d'évaluer mon parcours : je présente mon projet, explique mes choix et mes motivations.

Après l'entretien, un rapport est transmis aux universités ; il permettra d'éclairer leur décision.



5 Mon choix définitif

Sur compte Études en France, je surveille régulièrement pour vérifier si les établissements ont répondu à mes candidatures.



En attendant les réponses, je commence à préparer mon éventuel départ : logement, financement, organisations de mon voyage et de mon séjour...

En cas d'admission(s), je fais mon choix définitif en cliquant sur « Je suis accepté » avant la date limite !

6 Ma demande de visa

Au moins 8 semaines avant mon départ, je prends mon rendez-vous de demande de visa en ligne : visa-fr-gn.capago.eu/booking

Je renseigne mon formulaire sur le site France Visas et j'y téléverse les documents demandés : france-visas.gouv.fr

Campus France Guinée m'accompagne et m'informe dans cette démarche. Le Consulat est le seul décisionnaire concernant ma demande de visa !



7 Ma préparation au départ

Je prévois d'arriver en France au moins 15 jours avant ma rentrée, le temps de m'installer et d'effectuer toutes les démarches administratives pour mon inscription à l'université et au bon déroulement de mon séjour en France.

Je participe aux réunions de préparation au départ avec Campus France en juillet et août.

Pour mieux réussir en France, je n'hésite pas à m'inscrire aux cours de méthodologie universitaire proposés par l'Institut français !



**Attention
à la fraude !**



La présentation d'un faux document peut entraîner l'annulation de mon dossier ou de ma demande de visa. Les documents reçus sont toujours vérifiés.



Campus France Guinée est un service officiel de l'Ambassade de France. Il est le seul et unique service habilité pour mettre en œuvre la procédure « études en France » en République de Guinée et percevoir les frais de dossier. Le service n'a aucun partenaire extérieur dans la mise en œuvre de cette procédure.